



## PSC 1

# PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

(Anciennement AFPS)

### A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à toute personne qui désire acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

### Objectifs :

- Protéger la victime et les témoins,
- Alerter les secours d'urgence adaptés,
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

### Contenu de la formation :

- L'alerte,
- Alerte et protection des populations,
- L'arrêt cardiaque,
- Les brûlures,
- Hémorragies externes,
- Le malaise,
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger,
- La perte de connaissance,
- Les plaies,
- Protection,
- Traumatisme.



### Déroulement de la formation :

Cette formation, d'une durée de 8 heures pour 10 stagiaires, comporte des apports techniques et des exercices pratiques d'application.

### Validation :

A l'issue de ce stage, un **certificat de compétence « PSC1 »** est délivré aux personnes qui ont participé à toutes les parties de la formation.

Cette participation doit comprendre :

- ✓ La réalisation de tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage,
- ✓ La participation au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret au cours de la formation

### Formation continue (Recyclage) :

Aucune formation continue n'est obligatoire mais afin de maintenir ses connaissances et ses compétences, il est recommandé de suivre régulièrement une formation continue.

### Par qui est-elle dispensée ?

La formation PSC1 est assurée par un Moniteur National des Premiers Secours - PAE3 à jour de sa formation continue. Nos formateurs sont tous sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires.

### Tarif :

Individuel : 55 €uro

Groupe : 500 €uro (10 personnes)

